



Fiche de poste – Stagiaire

La prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme

Intitulé :

Pour les décideurs locaux, les eaux pluviales sont l'un des aspects essentiels à maîtriser dans la planification et l'aménagement de leur territoire. On distingue 4 enjeux de la gestion des eaux pluviales :

- Les inondations : limiter les crues liées au ruissellement pluvial, les phénomènes d'érosion et de transport solide qui sont associés, ainsi que les débordements de réseaux ;
- Les pollutions : préserver ou restaurer la qualité des milieux récepteurs par la maîtrise des flux des rejets de temps de pluie ;
- L'assainissement : limiter la dégradation du fonctionnement des stations d'épuration par temps de pluie et le risque de non-conformité ;
- L'aménagement : envisager l'aménagement du territoire en maîtrisant les trois risques précédents et les effets du changement climatique.

L'imperméabilisation des sols engendre de nombreux effets négatifs : saturation et débordement des systèmes d'assainissement, moindre alimentation des nappes souterraines, augmentation des îlots de chaleurs, augmentation des volumes ruisselés et aggravation des inondations.

Les choix d'aménagement urbain et de gestion de l'eau pluviale sur le territoire sont déterminants pour la bonne prise en compte des enjeux relatifs à l'imperméabilisation et en termes d'aide à la décision.

Problématiques :

Les problématiques sur lesquelles le stagiaire sera amené à travailler sont les suivantes :

- Pourquoi chercher à prévenir l'imperméabilisation ?
- Quelles différences entre imperméabilisation et artificialisation ?
- Quels sont les outils réglementaires déjà en vigueur ?
- Quels sont les moyens pour limiter les rejets ?
- Quelle est l'articulation entre les outils existants ?
- Comment prendre en compte les eaux pluviales dans les différents outils ?
- Quels niveaux d'études et quelles données sont nécessaires en fonction du contexte et des objectifs ?

Contexte :

Le Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière de la Juine et des Affluents (SIARJA) regroupe l'ensemble des collectivités riveraines de la Juine et des affluents afin d'assurer une gestion cohérente et coordonnée des cours d'eau du bassin. Afin d'intervenir à l'échelle du bassin versant de la Juine, le SIARJA est également porteur de contrats territoriaux.





Un Contrat de Bassin a été signé par les 42 communes et les 16 intercommunalités du territoire pour la période 2014-2018. Un nouveau contrat de territoire eau, climat et trame verte et bleue est en cours de finalisation pour la période 2020-2024.

Le nouveau contrat de territoire du SIARJA s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'adaptation au changement climatique définie par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le stage s'inscrit dans le cadre de l'animation du Contrat de Bassin de la Juine. Il s'agit d'appuyer le technicien ruissellement & eaux pluviales sur la définition d'enjeux, d'objectifs et de préconisations pour la prise en compte de la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme, et de participer à la sensibilisation et à l'information des différents acteurs du bassin sur cette thématique.

Objectif et contenu :

L'objectif du stage sera d'élaborer un outil de travail concernant la prise en compte des eaux pluviales dans les outils de planification et de gestion de l'eau, de l'urbanisme et de l'aménagement. Pour ce faire, il s'agira de travailler sur quatre axes :

1. Les eaux pluviales dans les documents d'urbanisme :
 - Identification des différents outils qui sont d'ordre réglementaire, administratif, techniques et informatif :
 - Réflexion à l'échelle du SIARJA et des EPCI du bassin
 - Sélection des outils adaptés à chaque situation
 - Articulation des outils administratifs, des structures et des compétences
 - Mobilisation des acteurs du territoire dans la réflexion d'un outil d'aide à la décision – montage d'un groupe de travail
 - Identification des collectivités du territoire qui ont déjà adopté ou amorcé des orientations ou règles particulières en matière de gestion des eaux pluviales :
 - Lutte contre l'imperméabilisation
 - Gestion à la source des eaux pluviales
2. Délibération rejet eau pluviale
 - Identification de la gestion des eaux pluviales :
 - Benchmarking à l'échelle du territoire du bassin et national
 - Appui à la rédaction de la délibération avec un débit de rejet à l'échelle du bassin
3. Sensibilisation des agents et techniciens du bassin
 - Identification des besoins des agents et techniciens en termes de gestion des eaux pluviales
 - Organisation d'une journée de formation eaux pluviales
4. Les enjeux liés à l'imperméabilisation :
 - Identification des collectivités du territoire qui ont déjà adopté des orientations
 - Identification des projets en cours/à venir susceptibles d'intégrer un volet désimperméabilisation, techniques alternatives de gestion des eaux pluviales ;





- Les collectivités exemplaires du territoire en complément de la base de données existante.

La formulation de ces orientations et objectifs devra être précise, afin de permettre leur traduction opérationnelle dans les documents d'urbanisme.

Profil recherché :

- Stage de master 1 ou 2 en urbanisme, environnement (gestion des eaux) ;
- L'étudiant sera basé à Etampes ;
- Permis B souhaitable
- CV et lettre de motivation à adresser à Mr Le Président du SIARJA par mail uniquement (intitulé : CV-nom et LM-NOM).

Durée du stage :

- 4 à 6 mois sur la période mars-septembre 2019
- Gratification de stage

Contact :

Nora YACHIR, Adjoint technique Ruissellement et Eaux Pluviales

E-mail : n.yachir@siarja.fr

Tél : 01.64.94.58.93

